



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES ANALYSES HYDROLOGIE MILIEUX USAGES CLIMAT

Un outil du bassin Loire Bretagne pour la gestion
quantitative de la ressource en eau



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

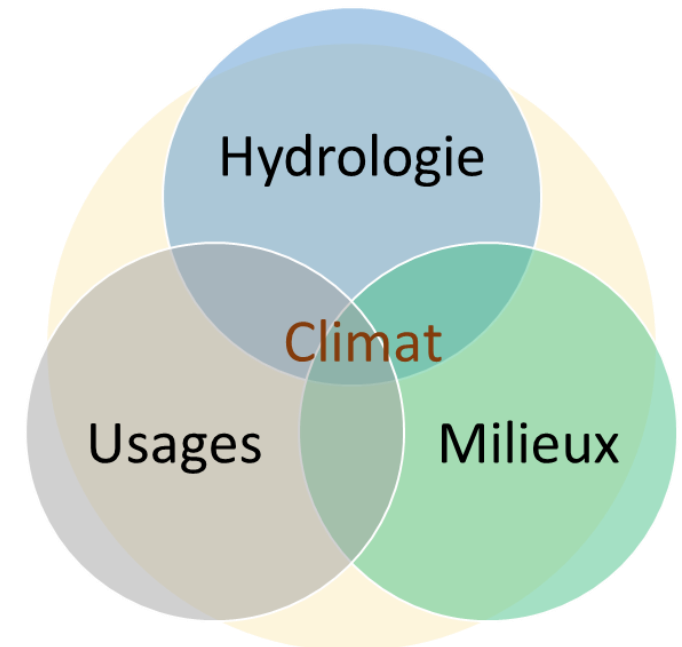


Les analyses HMUC, un nouvel outil ?

- Les analyses HMUC ont été introduites dans le Sdage Loire Bretagne en 2016, elles répondent au **principe de subsidiarité** en ouvrant la possibilité aux territoires de modifier le cadre de gestion fixé par le Sdage.
- Le Sdage 2022-2027 s'inscrit dans la continuité de 2016 et **accélère la prise en compte des résultats** des analyses HMUC.
- Prolongement des études « volumes prélevables »

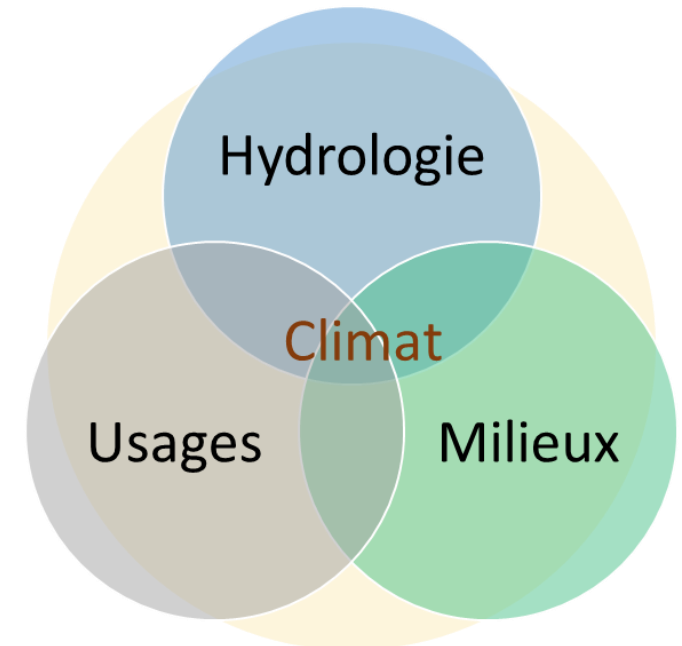
Répondre à la réglementation nationale

- En application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement :
4 composantes pour mettre en œuvre une « gestion équilibrée et durable de la ressource en eau [[hydrologie](#)], prenant en compte le changement climatique [[climat](#)] et satisfaisant aux exigences de l'alimentation en eau potable de la population [[usages](#)], de la vie biologique du **milieu** récepteur, des activités humaines légalement exercées [[usages](#)] ».
- Le Sdage Loire Bretagne introduit l'outil HMUC pour répondre à un objectif : « déterminer les paramètres sur lesquels influencer pour atteindre une gestion équilibrée ou un retour à l'**équilibre quantitatif** et au **bon état écologique** », « à l'échelle des Sage ou à toute échelle opportune » (7A-2).



Un contenu défini par le Sdage (disposition 7A-2)

- Reconstitution et analyse des régimes **hydrologiques** naturels
- Analyse des besoins des **milieux**
- Analyse des différents **usages** de l'eau, détermination des prélèvements possibles, étude de solutions d'économies
- Intégration des perspectives de changement **climatique**
 - 4 composantes pour une analyse globale du territoire,
 - 4 composantes qui doivent être analysées conjointement du fait de leurs interactions

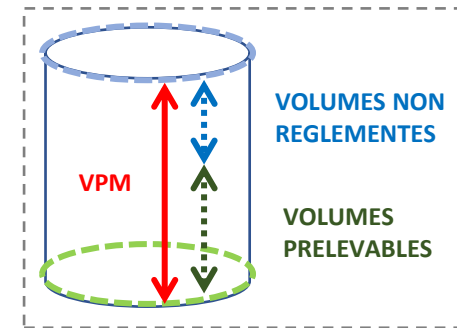
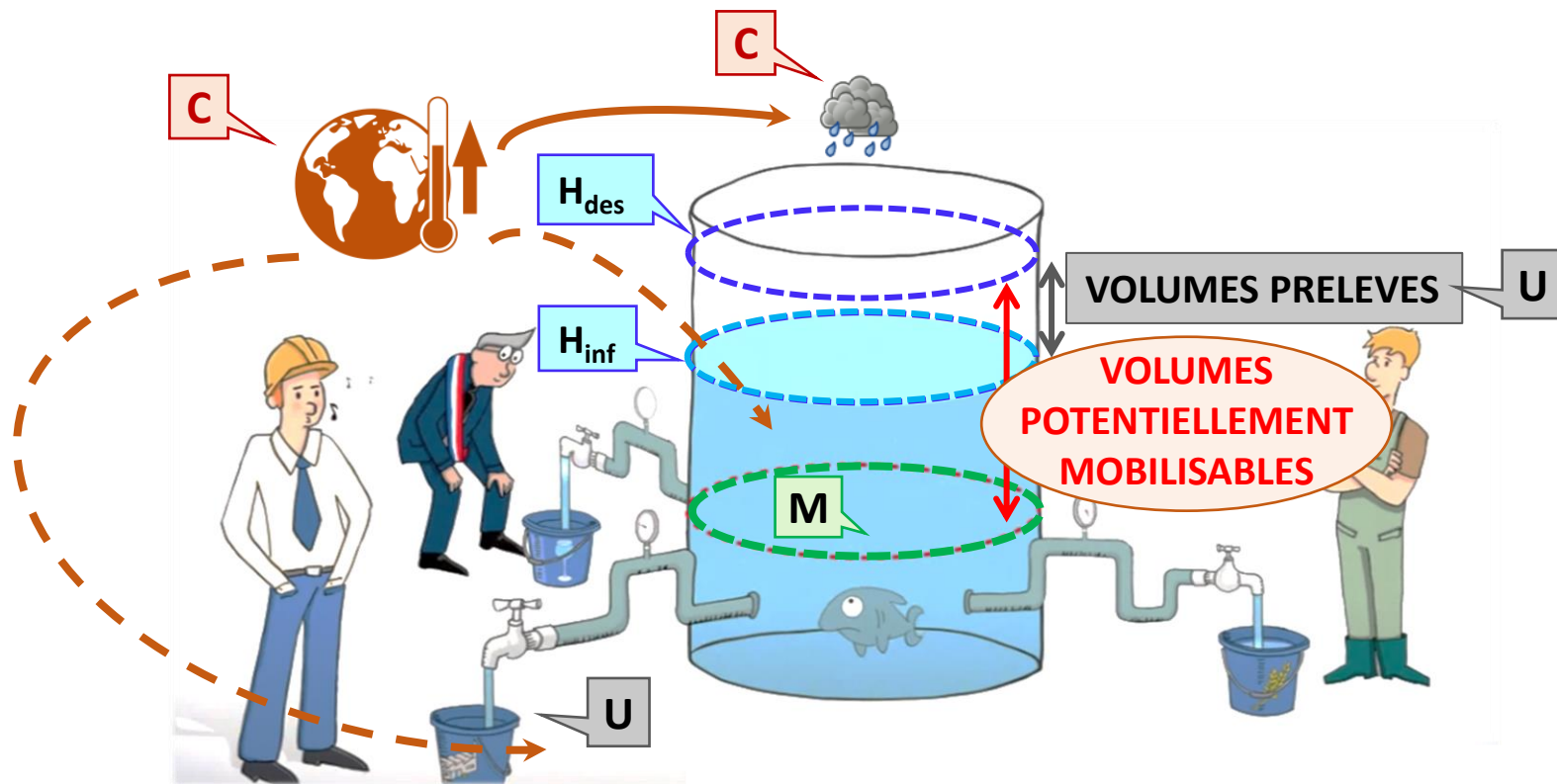


Adapter le cadre de gestion fixé par le Sdage (7A-2)

Selon les besoins révélés par l'analyse HMUC, on pourra adapter :

- les **dates de la période de basses eaux** et de la période hors période de basses eaux correspondant à la **période de remplissage des retenues** de substitution et hors substitution (dispositions 7B-1 et 7D-3 à 7D-5)
- les **volumes prélevables en période de basses eaux** sur les territoires soumis à un plafonnement des prélèvement en période de basses eaux (dispositions 7B-2 à 7B-5 et 7C-1 à 7C-6)
- les **objectifs aux points nodaux** : DOE (disposition 7A-1)
- les modalités de **prélèvements hivernaux pour le remplissage des retenues** (dispositions 7D-3 à 7D-5)
 - le débit minimal à maintenir dans le cours d'eau
 - le débit plafond de prélèvements cumulés hors période de basses eaux

Comment est construite une analyse HMUC ?



Les analyses HMUC, a quoi ça sert ?

- Permet d'**améliorer la connaissance** sur les territoires,
- Permet de dresser **un état des lieux des équilibres quantitatif** d'un territoire et de sa **sensibilité aux effets du changement climatique**
- Permet aux territoires de définir des **objectifs de gestion quantitative** et des **priorités locales** dans une démarche globale d'atteinte des objectifs de bon état des eaux
- Les analyses HMUC ouvrent la possibilité aux territoires **d'adapter localement le cadre de gestion du SDAGE**
- Elles constituent la **phase d'élaboration de l'état des lieux** et du **diagnostic du territoire** en vue du PTGE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

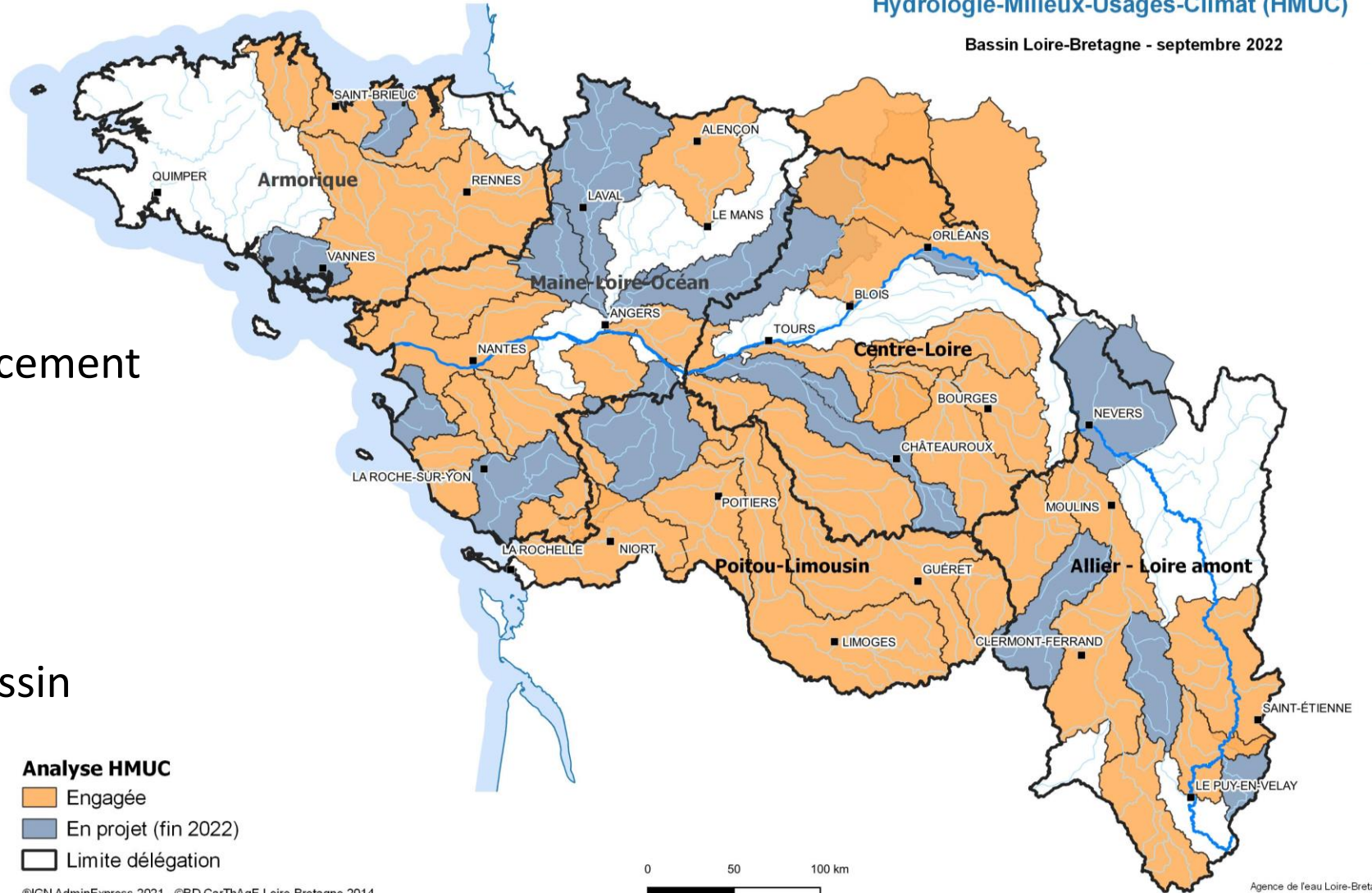
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Quelle mise en œuvre sur le bassin ?



Engagement des analyses
Hydrologie-Milieus-Usages-Climat (HMUC)

Bassin Loire-Bretagne - septembre 2022



©IGN AdminExpress 2021 - ©BD CarThAgE Loire-Bretagne 2014

Agence de l'eau Loire-Bretagne
Octobre 2022

Mai 2022 : **AMI HMUC**

+ 32 projets à 100% de financement

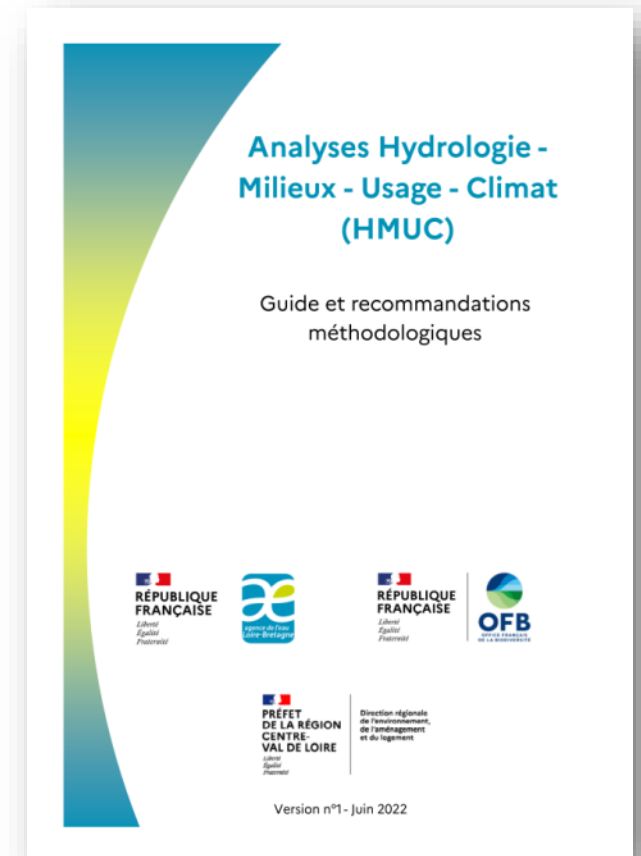
Fin 2022 :

38 sage sur 57

86,5 % de la superficie du bassin

Le « guide HMUC » un document de référence

- Garantir la **cohérence** des approches locales au niveau bassin
- Appuyer l'ensemble des acteurs (porteurs de projets, services d'Etat, AE) dans la **construction** et le **suivi** des démarches HMUC
- 2 parties généralistes (contexte réglementaire, principe et objectifs, questionnement préalable à la rédaction du cahier des charges ...)
- 2 parties techniques sur les 4 composantes de la **phase diagnostic** et les principes méthodologiques à appliquer pour l'**analyse globale**
- Un **document évolutif** au fil de l'amélioration des connaissances et des retours d'expérience



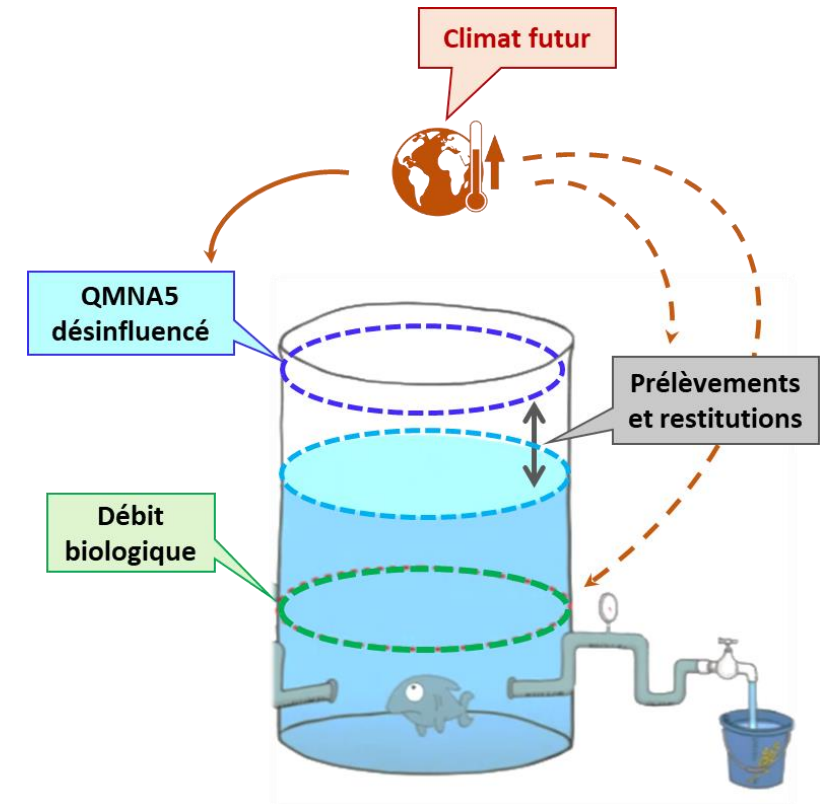
Au cœur de l'analyse H, M, U et C : 4 volets techniques

Attendus :

- Décrire le système actuel ses particularités, ses fragilités
- Evaluer ses limites de fonctionnement

Mise en Œuvre :

- Données disponibles, méthodes disponibles pour compléter les données (acquisition, modélisation, hypothèses...)
- Points de vigilance méthodologiques, limites des méthodes, analyse critique des incertitudes...



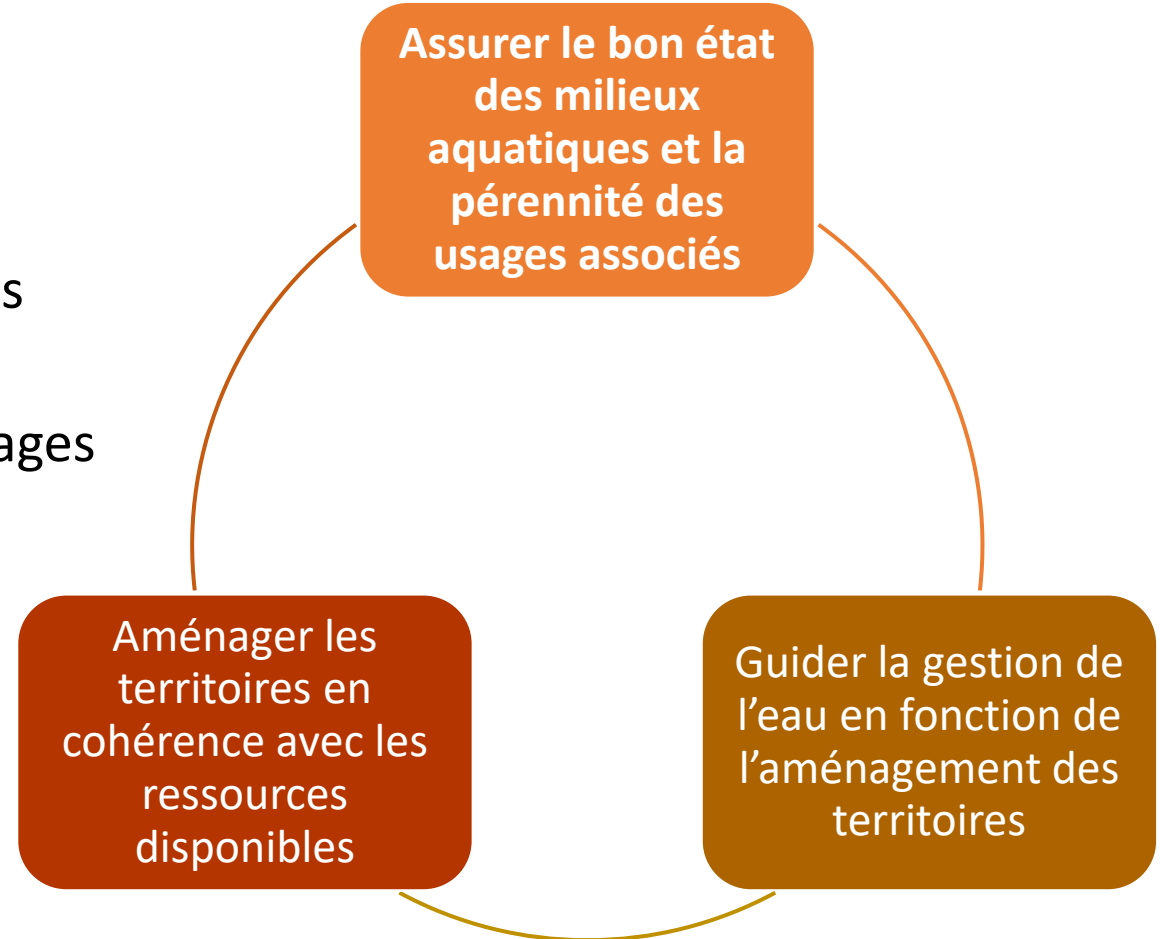
HMUC au service des territoires

- Intégration du principe de subsidiarité dans la gestion de l'eau à partir du bilan factuel local des ressources et de besoins
- Approche prospective, des ressources et des usages vers une gestion pérenne

>> Des réflexions à avoir collectivement sur :

- l'organisation du bassin versant
- Les usages futurs

>> **Concertation forte sur les actions à engager**





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MERCI